

**RETOUR D'EXPÉRIENCE
INSTALLATION
SOLAIRE
THERMIQUE ET
PHOTOVOLTAÏQUE
(78 m²)**

**CHAUFFAGE
EAU DE BASSIN**

**PISCINE
INTERCOMMUNALE**

**BASSEMBERG
(67)**

**JUILLET
2026**

**COLLECTIVITÉS
LOCALES**



Installation au sol de 78 m² de panneaux solaires hybrides, thermiques et photovoltaïques, pour le chauffage du bassin extérieur d'une piscine intercommunale



PRÉSENTATION

Complexe aquatique équipé de deux bassins dont un à l'extérieur (325 m³ - 25 m x 10 m).
Ouverture des espaces extérieurs du 15 juin au 15 septembre soit 90 jours par an.



CARACTÉRISTIQUES DE L'INSTALLATION

Particularités du projet :

- Ni échangeur, ni volume tampon : l'eau du bassin passe directement dans les capteurs.
- Montée en température du bassin extérieur (12 à 25°C) en une dizaine de jours (mois de mai).
- Système de filtration et de chauffage du bassin extérieur indépendant du reste du complexe.
- Pas d'appoint chauffage : le solaire thermique assure 100% des besoins du bassin extérieur.
- La production d'électricité des capteurs est pleinement autoconsommée par les appareils de filtration, pompes pour jeux d'eau et autres équipements techniques.

Mise en service de l'installation	2017
Surface de capteurs & implantation	78 m ² sur structure métallique en toiture bac acier 13,5 kWc (Photovoltaïque)
Marque	Capteurs hybrides (photovoltaïque et thermique) DualSun
Orientation / Inclinaison	32° Sud-Ouest / 15°
Volume de stockage solaire	Aucun
Usage	Chauffage du bassin
Appoint	Aucun



BILANS

ÉNERGÉTIQUE

- **Production photovoltaïque réelle :**
10,4 MWhélec/an (133 kWhélec/m².an)
 - **Production solaire :** 16 MWh/an (205 kWh/m².an)
- Soit un Taux de couverture solaire : 100 % des besoins de chaleur.**

Remarque : L'intégralité de la production électrique est autoconsommée par les équipements électriques de l'ensemble du complexe aquatique.

ENVIRONNEMENTAL

Réduction de **4 tonnes** d'équivalent CO₂* par an.

**Sur base d'une émission de 230 g de CO₂/kWh pour le fioul (chauffage initial du bassin) et de 80 g de CO₂/kWh pour l'électricité.*



AVIS

AUDITEUR

Installation pleinement opérationnelle qui atteint des performances énergétiques très intéressantes, sachant que le bassin extérieur est ouvert essentiellement en période estivale.

L'absence d'appoint a permis de simplifier le raccordement hydraulique de l'installation et de réduire l'investissement.

Amélioration envisageable :

- Couvrir le bassin en période d'inoccupation afin de réduire efficacement les pertes par évaporation, ce qui engendrerait des gains sur les consommations d'eau et une augmentation des performances du solaire thermique.

ÉCONOMIQUE

Investissement travaux réalisé en 2019	60 000 € HT
Investissement études (faisabilité et MOE)	8 000 € HT
Gain financier annuel réalisé*	1 820 € TTC (chauffage) 1 380 € TTC (électricité)

**Sur base d'un coût de l'énergie du fioul domestique et de l'électricité à 0,13 et 0,16 € TTC/kWh*



MAÎTRE D'OUVRAGE

« Très satisfait de cette installation hybride produisant chaleur et électricité. C'est une installation de référence pour la collectivité. »



ACTEURS

Maître d'ouvrage :
Communauté de Communes de la Vallée de Villé
Installateur : Artisans Associés
Exploitant & Maintenance :
Centre nautique



CONTACT

Communauté de Communes de la Vallée de Villé
contact@valleedevillé.fr

Plus d'informations sur **climaxion.fr**

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :

